



Point contact, 3 mars 2022 de 16h30 à 18h00

Ordonnance sur les Travaux de Construction : les principaux changements.

## INVITATION

**A l'attention des patrons d'entreprise**, des conducteurs de travaux et des responsables sécurité.

Ce Point contact sera consacré aux modifications apportées à l'**Ordonnance sur les Travaux de Construction (OTConst)** entrées en vigueur le 1er janvier 2022. La Suva contrôlant vos chantiers sur cette nouvelle base, il est donc important pour les entreprises du secteur de la construction **d'être bien préparées**, afin de pouvoir répondre pleinement aux nouvelles exigences légales.

A cette occasion, deux experts de la Suva, Messieurs **Stéphane Bettex** et **Jibril Rosset Olivares**, passeront en revue les principales modifications de l'OTConst 2022 **dans les différents secteurs d'activités** concernés, notamment les travaux sur les toits, la **construction d'échafaudages**, les travaux dans des fouilles, les puits et terrassements, ainsi que les travaux de déconstruction et de démolition.

Programme :

16h15 Accueil des participants

16h30 M. Eric Biesel, Directeur, SSE Genève

16h35 M. Stéphane Bettex, Responsable du secteur Génie Civil et Bâtiment, Suva

M. Jibril Rosset Olivares, Ingénieur de sécurité, secteur Génie Civil et Bâtiment, Suva

18h00 Fin & verre de l'amitié

# FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Point contact, 3 mars 2022 de 16h30 à 18h00

Ordonnance sur les Travaux de Construction : les principaux changements.

Inscrivez-vous directement sur notre site internet au moyen du formulaire en ligne sur :  
<https://www.sse-ge.ch/event-otconst22>

Si vous le préférez, vous avez également la possibilité de nous retourner le présent **formulaire d'inscription** par courriel à [events@sse-ge.ch](mailto:events@sse-ge.ch) d'ici au vendredi 18 février 2022.

Entreprise

Nom(s), Prénom(s), Fonction(s), Email(s)

---

---

---

---

---

---

---

---

Adresse : SSE Genève, Rue de Malatrex 14, 1201 Genève

